

Résultats de test

Résultats du dépistage du VIH en Ontario

L'Ontario et le reste du monde développé sont à un tournant dans leurs efforts pour arrêter l'épidémie de VIH. Au cours des dix dernières années, nous avons réalisé des progrès considérables. Nous disposons à présent de traitements très efficaces et de nouvelles approches de prévention du VIH. Très peu de personnes diagnostiquées d'une infection à VIH développent des maladies mortelles associées au sida (< 0,5 %). Lorsque les personnes vivant avec le VIH reçoivent un traitement efficace, la plupart peuvent réduire la quantité de virus dans leur sang à un niveau indétectable. Cela protège leur santé et leur permet de vivre longtemps et en bonne santé. Le traitement peut également réduire la quantité de VIH présente dans l'organisme, de sorte qu'il ne soit pas transmissible aux partenaires sexuels.

Il y a eu 687 premiers diagnostics de VIH en Ontario, contre 738 en 2018. On estime que 14 % de plus ne sont pas diagnostiquées, ce qui met leur santé et celle de leurs partenaires en danger. Le Gouvernement de l'Ontario s'efforce de joindre les personnes vivant avec le VIH dans toute la province afin de promouvoir le dépistage et relier les gens à des soins efficaces en temps opportun.

En 2019, 677 251 tests de dépistage du VIH ont été effectués en Ontario – ce qui équivaut à un taux de dépistage du VIH de 46,6 tests sur 1 000 personnes. Le taux de positivité des tests de dépistage du VIH était de 0,15% chez les hommes et de 0,05% chez les femmes.

Le Gouvernement de l'Ontario continue de travailler à élargir le dépistage de manière à joindre plus efficacement les personnes les plus à risque. Par exemple, l'Ontario soutient l'offre de dépistages annuels de routine aux [populations prioritaires](#) les plus à risque pour le VIH et s'efforce [d'élargir les initiatives de proximité dans les communautés à risque](#) par le biais du programme de dépistage du VIH au point de service. Chacune de ces stratégies contribue à nos efforts pour joindre les personnes qui ne sont pas diagnostiquées et fournir des soins de qualité en matière de VIH.

L'infection à VIH est considérée comme une affection « d'importance pour la santé publique » en vertu de la loi en Ontario. Un résultat positif à un test standard de dépistage du VIH en laboratoire (un test « nominatif », c.-à-d. qui utilise le nom du client) est automatiquement signalé par le Laboratoire de santé publique aux autorités locales de santé publique. Cette déclaration permet au service de santé publique local de faire un suivi auprès du patient pour lui offrir du soutien, l'orienter vers des soins et notifier ses anciens partenaires (sexuels et de consommation de drogues), sans toutefois révéler son identité. Le [dépistage du VIH](#) (nominatif) est également offert à toutes les personnes enceintes en Ontario. Toutefois, si une personne ne souhaite pas que son identité soit dévoilée à la santé publique locale, elle peut opter pour le dépistage anonyme du VIH. Le [dépistage anonyme](#) est offert dans des sites désignés à travers la province pour les clients préoccupés par la confidentialité et la stigmatisation.

La plus récente fiche d'information de l'OHESI présente un aperçu du [dépistage et du diagnostic du VIH en Ontario en 2019](#).